



**CAPTEUR
DE
COUPLE ST**

MANUEL D'UTILISATION



IMPORTANT

L'outil fourni avec ce manuel peut avoir été modifié pour satisfaire des besoins spécifiques.

Si cela est le cas, nous vous remercions, lors d'une commande de renouvellement ou de pièces détachées, de bien vouloir préciser le code article de l'outil figurant sur le BL ou de contacter **DOGA** au **01 30 66 41 41** en indiquant la date approximative de la livraison. Vous serez sûr ainsi d'obtenir l'outil et/ou la pièce désirés.

ATTENTION



Ce manuel d'utilisation doit être conservé avec soin dans un lieu connu et facilement accessible aux utilisateurs potentiels du produit.



Lire et faire lire attentivement à chaque opérateur le présent manuel avant de procéder à l'installation, l'utilisation, la réparation du produit.

S'assurer absolument que l'opérateur a parfaitement compris les règles d'utilisation et la signification des éventuels symboles apposés sur le produit.

La majeure partie des accidents pourrait être évitée en respectant les instructions du manuel. Celles-ci ont été rédigées en faisant référence aux directives Européennes et leurs divers amendements, ainsi qu'aux normes relatives aux produits.

Dans chaque cas, respecter et se conformer aux normes nationales de sécurité. Ne pas enlever ou détériorer les étiquettes et annotations apposées sur le produit et plus particulièrement celles imposées par la loi.

CHARTRE DE LA MAINTENANCE

*Vous venez d'acquérir un matériel commercialisé par DOGA ... C'est **bien**.*

*Vous allez lire le manuel d'utilisation ... C'est **mieux**.*

*Vous avez l'intention de suivre les recommandations et d'effectuer la maintenance préventive conseillée...
C'est **encore mieux**.*

La **perfection** serait de prévoir la politique de maintenance que vous voulez mettre en oeuvre. Nous vous proposons deux démarches :

1) Vous nous confiez la maintenance du matériel en nous l'envoyant pour réparation. Notre atelier de maintenance prend en charge vos machines et vous fait une offre de réparation.

Nous pouvons également établir un contrat de maintenance «sur mesure» dès lors que l'importance des équipements en service le justifie.

2) Nous vous apportons, par notre centre de formation le CEFTI , les connaissances dont votre personnel aura besoin et vous faites votre maintenance vous-même. Nous vous conseillons sur les pièces détachées à tenir en stock.

Si malgré toutes ces précautions, une assistance est nécessaire, nous vous invitons à nous contacter. Votre correspondant vous conseillera sur les meilleures dispositions à prendre :

- Assistance téléphonique

Notre technicien détermine à distance l'origine de la panne et vous indique la marche à suivre pour vous permettre d'effectuer la réparation vous-même.

- Dépannage sur place

Bien qu'attrayant, le dépannage sur place constitue rarement la meilleure solution pour les matériels transportables. Les conditions de travail pour le réparateur sont moins bonnes qu'en nos ateliers et, de plus, le déplacement d'un technicien est onéreux.

GARANTIE

La garantie sur les matériels neufs est de 12 mois sauf indication différente sur le manuel d'utilisation.

Elle porte sur le remplacement des pièces reconnues défectueuses.



Siège de Maurepas

8, avenue Gutenberg - ZA Pariwest - BP 53
78311 Maurepas Cedex - France

Tél. : 01 30 66 41 41 - Fax : 01 30 66 41 99

E-mail : doga@doga.fr

Internet : <http://www.doga.fr>

SA au Capital de 2.260.037,50 € - Siret 699 800 272 00022

Agence de Lyon

Tél. : 04 78 40 95 95 - Fax : 04 78 40 95 99

Nous travaillons constamment à l'amélioration de nos produits. De ce fait, les dimensions et indications portées dans cette brochure peuvent parfois ne pas correspondre aux dernières exécutions. De convention expresse, nos ventes sont faites sous bénéfice de réserve de propriété (les dispositions de la loi du 12/5/80 trouvent donc toute leur application).



Liste des équipements standard

- Adaptateur C.A.
- Boitier de transport

SOMMAIRE

1. CARACTERISTIQUES	p. 7
2. SPECIFICATIONS	p. 7
3. PROCEDURES DE MANIPULATION	p. 9
1. Préparation	p. 9
2. Fonctionnement	p. 9
3. Fonctionnement des touches	p. 10
4. Fonction des touches	p. 10
4. AVERTISSEMENT	p. 11
5. ACCESSOIRES DISPONIBLES EN OPTION	p. 11

1. CARACTERISTIQUES

- Utilisé comme vérificateur pour les visseuses, spécialement conçu pour les visseuses d'angle.
- Compteur révolutionnaire de petite taille pour couple de pointe rotatif et présentant toutes les caractéristiques d'un compteur de taille normale.
- Convient parfaitement aux vérifications ponctuelles sur la chaîne de montage.
- Permet une haute précision stabilisée (+/- 1 % FS).
- Les données mesurées peuvent être mémorisées et comptées automatiquement jusqu'à 100 lectures maximum.
- Fonctionne sur pile, un câble n'est pas nécessaire ; des piles rechargeables sont prévues.
- Système de transmission de données sans fil.
- Affichage clair et visible sur écran à cristaux liquides.
- Traitement rapide en temps réel ; diminution des pertes de temps et augmentation de l'efficacité de mesure grâce au délai de réaction rapide.
- La pile rechargeable permet une utilisation continue de 2 heures.

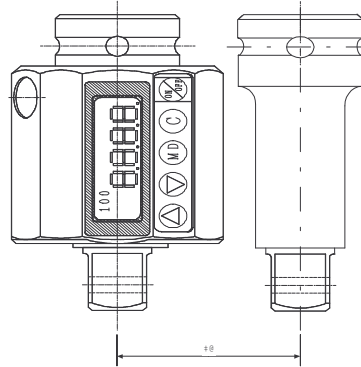
2. SPECIFICATIONS

Directions de mesure

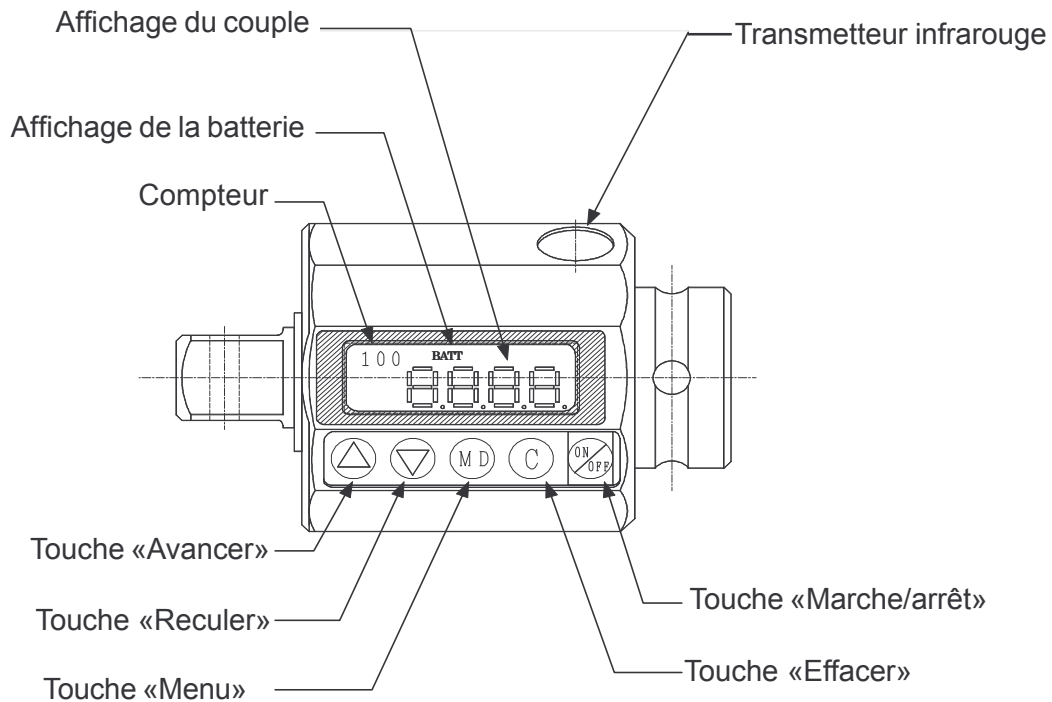
Uniquement dans le sens des aiguilles d'une montre.

Le système de mesure dans le sens contraire des aiguilles d'une montre n'est disponible que sur demande.

- | | |
|--------------------------|--------------------------------------|
| ● Réglage du zéro | Zéro automatique |
| ● Alimentation | CD 6 V (Adaptateur C.A.) |
| ● Mémoire des données | 100 lectures |
| ● Traitement des données | Valeur maximale, minimale et moyenne |
| ● Sortie des données | Infrarouge |
| ● Précision | +/- 1 % (FS) |



Minimum axial distance Modèle	■	■
■ ■ ■ ■ ■	40 mm	50 mm
■ ■ ■ ■ ■		
■ ■ ■ ■ ■		
■ ■ ■ ■ ■ ■		
■ ■ ■ ■ ■ ■		
■ ■ ■ ■ ■ ■ ■	55 mm	70 mm
■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■	60 mm	



3. PROCEDURES DE MANIPULATION

1. Préparation

Le ST fonctionne sur pile, la pile rechargeable encastrée peut être livrée déchargée. Avant l'utilisation, il faudra recharger complètement la pile pendant 8 heures à l'aide de l'adaptateur C.A.

2. Fonctionnement

- A) Mettre le ST sous tension.
- B) Enlever la douille de la visseuse et placer le ST entre la visseuse et la douille.
- C) Dans le cas de plusieurs visseuses, placer des rallonges sur les autres visseuses.
- D) Faire fonctionner la visseuse et fixer les boulons.
- E) Relever les données nécessaires.
- F) Les données mesurées seront enregistrées et comptées automatiquement jusqu'à 100 lectures maximum.
- G) En pressant les touches « ▲ » et « ▼ », il est possible de vérifier et de consulter les données relevées.
- H) Les valeurs maximales, minimales et moyennes des données relevées peuvent être consultées en pressant la touche « MD ».
- I) Grâce à un récepteur infrarouge disponible en option (R-DT100-3), il est possible d'imprimer les données (EPP-16M + câble N° 551) ou de les transférer vers un PC (câble N° 552).

3. Fonctionnement des touches

- « C » : La valeur de couple affichée à ce moment est effacée
- « ▲ » : Pour avancer de 1 à 100
- « ▼ » : Pour reculer de 100 à 1
- « MD » : Affichage de la valeur maximale « HI »
- « MD » : Affichage de la valeur minimale « LO »
- « C » : Effacement de toutes les données
- « MD » : Transfert des données
- « ON/OFF » : Mise sous tension et hors tension

4. Fonction des touches

A) Touche « ▲ » (touche d'avancement)

Cette touche permet de faire avancer la valeur du compteur et l'écran affiche le numéro de mesure et la valeur de couple.

Ex. : 10 250 > 11 240

Lorsque le compteur affiche « HI » et que la touche d'avancement est pressée, l'infrarouge transmettra les données depuis la dernière lecture affichée jusqu'à la première lecture.

Ex. : HI 300 > 10 250
 9 240
 8 245
 1 230

B) Touche « ▼ » (touche de recule)

Cette touche permet de faire reculer la valeur du compteur et l'écran affiche le numéro de mesure et la valeur de couple.

Ex. : 11 240 > 10 250

C) Touche « C » (touche d'effacement)

La valeur de couple affichée à ce moment est effacée.

Ex. : 11 240 > 11 0

Si la valeur de couple affichée n'est pas égale à zéro, il suffit d'appuyer sur la touche d'effacement pour activer la fonction zéro automatique.

Ex. : 11 5 > 11 0

Si le compteur affiche « HI », il suffit de presser sur la touche d'effacement pour effacer toutes les données stockées et le compteur reviendra à 1.

Ex. : HI 300 > 1 0

D. Touche « MD » (touche de mode)

La valeur maximale « HI » est affichée lorsque la touche «MD» est pressée.

Ex. : 11 245 > HI 300

Si la touche « MD » est pressée une deuxième fois, la valeur minimale « LO » est affichée.

Ex. : HI 300 > LO 220

Si la touche « MD » est pressée une troisième fois, la valeur moyenne « — » est affichée.

Ex. : LO 220 > — 252

Si la touche « MD » est pressée une quatrième fois, l'affichage original réapparaît.

Ex. : — 252 > 11 245

4. AVERTISSEMENT

Le ST est un instrument électronique de précision. Eviter les chutes et les chocs.

Ne pas le soumettre à des impacts et rembourrer les outils pneumatiques à clabot.

N'utiliser pas le ST en cas de températures extrêmement élevées ou basses ainsi que dans des conditions très humides.

Ne placer pas le ST là où de l'huile ou un brouillard d'huile pourrait tomber sur l'instrument.

Pour des raisons de sécurité, ne l'utiliser qu'avec l'adaptateur C.A. fourni.

Maximum 2000 tr/min.

5. ACCESSOIRES DISPONIBLES EN OPTION

- Récepteur infrarouge, modèle R-DT100-3
- Câble N°551 (pour R-DT100-3 et EPP16M)
- Câble N°552 (pour R-DT100-3 et PC)

Pour être mieux servi, merci de vous identifier par votre numéro de compte :



Siège de Maurepas

8, avenue Gutenberg - ZA Pariwest - BP 53
78311 Maurepas Cedex - France

Tél. : 01 30 66 41 41 - Fax : 01 30 66 41 49

E-mail : doga@doga.fr

Internet : <http://www.doga.fr>

SA au Capital de 2.260.037,50 € - Siret 699 800 272 00022

Agence de Lyon

Tél. : 04 78 40 95 95 - Fax : 04 78 40 95 99

Nous travaillons constamment à l'amélioration de nos produits. De ce fait, les dimensions et indications portées dans cette brochure peuvent parfois ne pas correspondre aux dernières exécutions. De convention expresse, nos ventes sont faites sous bénéfice de réserve de propriété (les dispositions de la loi du 12/5/80 trouvent donc toute leur application).



04.17.40121.11/05